https://www.patcatnats.fr/spip.php?article465

Ne nous voilons pas la face !

- L'ouvre gueule - Coups d'gueule -

Date de mise en ligne : dimanche 24 janvier 2010

Copyright © PatCatNat's - Tous droits réservés

Cinq ans après la loi sur le voile à l'école, voilà où nous en sommes : déterminer si le port de la burqa à l'Afghane ou du niqab à l'Iranienne relève ou non de la simple liberté individuelle. La question est de savoir si la laïcité est en train de perdre définitivement la partie ou si au nom de la liberté on doit interdire et légiférer sur le sujet ?
Tout en étant contre la burqa imposée aux femmes, je n'ai pas de réponse absolue mais des craintes de voir une radicalisation extrême qui ferait que ces femmes, de leur propre initiative ou non, soient enfermées chez elles. De plus cela signifie qu'elles n'aient plus accès aux soins, puisque prodigués en lieux publics.
Je reste persuadé qu'il reste encore des marges de manœuvres pédagogiques à explorer encore, tel que cet imam de Drancy (banlieue parisienne) qui dénonce publiquement le port de la burqa en France.
Je vous livre son interview paru dans le journal Le Parisien ci-après.

Sommaire

- Seine-Saint-Denis : l'imam qui dit non à la burqa [1]

Seine-Saint-Denis : l'imam qui dit non à la burqa [1]

Pour la première fois, un imam prend publiquement position pour une loi contre la burqa en France. Atypique, Hassen Chalghoumi nous explique sa position.
Contrairement au PS lui il s'engage

Malgré les menaces dont il a fait l'objet, l'imam de Drancy (Seine-Saint-Denis), Hassen Chalghoumi, ne craint pas de dire haut et fort qu'il condamne la burqa en France. Au lendemain des déclarations du président de la mission d'information parlementaire sur la question, André Gerin (PCF), qui s'est prononcé pour une « interdiction absolue du port du voile intégral dans les lieux ouverts au public », cet imam atypique, figure du dialogue judéo-musulman en banlieue, martèle que le voile intégral n'est pas une prescription de l'islam.

Avant la publication le 4 mars de son livre intitulé « Imam républicain : pour un islam de France » (Ed. du Cherche-Midi), ce religieux de 36 ans, né en Tunisie et naturalisé français, nous a expliqué hier dans sa mosquée pourquoi les musulmans ne doivent pas craindre une loi.

Êtes-vous favorable, comme le propose André Gerin, à une loi interdisant le port du voile intégral dans les lieux ouverts au public ?
Hassen Chalghoumi. Oui, je suis pour l'interdiction par la loi de la burqa, qui n'a pas sa place en France, pays où les femmes votent depuis 1945. Mais elle doit être assortie d'un travail pédagogique, comme ce qui s'est fait pour le voile à l'école en 2004 (NDLR : il a été interdit dans les établissements scolaires). Je n'imagine pas un policier retirer le voile d'une femme dans la rue !

Le voile intégral est-il une prescription religieuse ?
Non. A la différence du voile qui couvre les cheveux, la burqa, ou devrais-je dire le niqab (NDLR : le voile intégral utilisé en France) n'a aucun fondement dans l'islam, ni dans le Coran. Cette tradition très minoritaire renvoie à une idéologie qui saborde la religion musulmane. La burqa est une prison pour les femmes, un outil de domination sexiste et d'embrigadement islamiste. D'ailleurs, à Drancy, aucune femme ne la porte. J'en connais même qui l'ont retirée au bout de trois-quatre ans car c'était incompatible avec la vie en société.

Doit-on supprimer les allocations familiales, comme le préconise le porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre, aux mères qui ne respecteraient pas cette loi ?
Ce n'est pas une solution, cela ferait souffrir les enfants. Et plutôt que de faire payer une amende, je préfère le dialogue et la pédagogie. Le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, va jusqu'à proposer le refus de la nationalité française aux femmes portant le voile intégral… Je suis d'accord. Avoir la nationalité française, c'est vouloir partager la vie en société, l'école, le travail… Or, avec un bout de tissu sur le visage, que peuvent partager ces femmes avec nous ? Si elles veulent continuer à porter le voile intégral, qu'elles aillent vivre dans un pays où c'est la tradition, comme l'Arabie saoudite.

---

[1] Source journal Le Parisien du 22/01/2010 - Propos recueillis par Philippe Baverel et Eric Bureau

Copyright © PatCatNat's